

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE**  
**MIRAMAS**

**SÉANCE À PUBLIC RESTREINT DU 26 MAI 2021**

*La séance est ouverte à 18 heures dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Chers collègues, si vous voulez bien vous asseoir, il est 17 heures 59. Nous allons faire notre Conseil Municipal. Cela va arriver au fur et à mesure. On a quelques personnes qui vont arriver en retard. Nous sommes un peu en configuration universitaire, jusqu'au début de l'été, je pense. Ce ne sera pas avant juillet. Installez-vous, chers collègues. Les services aussi, installez-vous.

Nous ouvrons donc la séance avec l'appel des adjoints et des conseillers municipaux.

*S'adressant à Madame Nadia ALI.* Nadia, vous récupérez la liste. Merci beaucoup. Allez-y.

*Madame Nadia ALI salue l'Assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil municipal.*

---

**Étaient présents : Mesdames et Messieurs.**

Frédéric VIGOUROUX – Gérald GUILLEMONT – Laëtitia DEFFOBIS – Jacques BAUDOUX – Paulette ARNAUD – Éric MARCHESI – Anne-Marie CHAYOT – Christian PEYRO – Olivier JULIEN – Géraldine BUTI – Daniel HIGLI – Monique TRINQUET – Maryse RODDE – Fernande REYNAUD – Bernard GOUDILIERE – Serge CIZABUIROZ – Christiane LEYDER – Régine SONZOGNI – Jean-Luc SANCHE – Brigitte CONTÉ – Thierry QUÉRÉ – Martine ARFI – Christophe CAILLAULT – Ali BOUZELMAT – Margarita ACKE – Hatab JELASSI – Jérémie PARDIES – Nadia ALI – Viviane ROYER – Romain TONUSSI – Nicolas-Franck CHALENDAR

**Étaient absentes et représentées : Mesdames.**

Anne-Marie GACHON par Maryse RODDE

Fadela AOUMMEUR par Olivier JULIEN

**Étaient absents et excusés : Monsieur et Madame.**

Gérard GERON

Laurence LEY

---

*Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.*

---

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Monsieur le MAIRE.-** Nous allons désigner, la secrétaire de séance. Je vais demander à Madame Laëtitia DEFFOBIS d'être candidate, puisqu'elle y tient absolument. Il n'y a pas d'autre candidature, j'imagine. Je regarde les deux groupes du fond — elle est ratifiée. Madame, vous serez secrétaire de séance.

*En l'absence de candidature supplémentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »

+ 1 « Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

*Madame Laëtitia DEFFOBIS est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.*

## **A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2021**

**Monsieur le MAIRE.**- Je vous propose de ratifier le procès-verbal du 7 avril 2021. Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire particulier, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 « Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 7 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.*

**Monsieur le MAIRE.**- Nous commençons la liste des délibérations.

Avant de commencer la liste des délibérations, je tiens à vous donner une information que vous pouvez relayer sur vos réseaux sociaux respectifs. La ville de Miramas, où un centre de vaccination a été mis en place depuis février, a atteint le chiffre de plus de 22 500 personnes vaccinées. Je vous rappelle que nous regroupons Saint-Chamas, Cornillon et Grans. C'est plutôt un taux élevé de vaccination. Je remercie devant vous, bien sûr - et je leur dirai - les médecins généralistes, les infirmiers, les personnels de la Ville, les fonctionnaires présents, ainsi que les bénévoles qui s'occupent tous les jours, et du centre de tests, et du centre de vaccination. C'est vrai qu'en ce moment, sur les tests, ils sont un peu dans l'attente, puisqu'il n'y a plus grand-monde. Par contre, sur la vaccination, c'est « à plein tube ». Nous attendons bien sûr une augmentation des doses pour pouvoir augmenter encore le nombre de vaccinations.

Je voulais vous donner cette information, pour une fois positive, par rapport à ce qu'il se passe.

Vous l'avez remarqué pour certains : au mois de mai, on ne fait pas ce qu'il nous plaît, puisque nous avons été présents, avec des personnels de la Ville, sur les marchés du

samedi et du jeudi, pour prendre les rendez-vous de celles et ceux qui, à Miramas, le souhaitaient et n'avaient pas les capacités de le faire ou hésitaient à le faire. C'est 100 à 150 personnes, à chaque marché, qui s'inscrivent pour prendre des rendez-vous pour la vaccination.

Je rappelle à tous les conseillers municipaux et adjoints que de par la Loi - je vois des jeunes -, vous pouvez maintenant vous faire vacciner compte tenu des élections et des bureaux de vote. N'hésitez pas à appeler pour prendre le rendez-vous et vous faire vacciner. Sur la ville, nous vaccinons au Pfizer. Vous pouvez y aller, c'est légal. Vous ne passez avant personne. Dans quelques semaines, nous prendrons tout le monde. Ce sera donc réglé, je l'espère.

Concernant la liste des délibérations, je vous propose de commencer par la première. Madame Brigitte CONTÉ va nous parler de la création de la Maison France services.

## **B/ DÉLIBÉRATIONS**

### **PÔLE RESSOURCES**

#### **N° 01 - APPROBATION DE LA CRÉATION D'UNE MAISON FRANCE SERVICES GÉRÉE PAR LE CCAS**

Rapporteur : Madame Brigitte CONTÉ

*Madame Brigitte CONTÉ procède à la lecture du rapport.*

**Madame Brigitte CONTÉ.**- Est-ce que l'on peut faire intervenir Monsieur Christophe CAILLAULT avant le vote ?

**Monsieur le MAIRE.**- Oui, bien sûr. J'allais le faire après.

**Madame Brigitte CONTÉ.**- Pardon !

**Monsieur le MAIRE.**- Vous finissez et après je donne la parole à ceux qui le veulent.

**Madame Brigitte CONTÉ.**- J'avais fini. *Rires.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Monsieur Christophe CAILLAULT, vous vouliez intervenir.

**Monsieur Christophe CAILLAULT.**- Merci, Brigitte, de me laisser ce petit complément sur un sujet qui me tient à cœur. Bonsoir à toutes et tous.

C'est juste pour rajouter que la médiation numérique, qui consiste à aider les gens à accomplir les démarches administratives en ligne, c'est une part extrêmement importante du cahier des charges de cette Maison France Services. D'ailleurs, la formation des intervenants est très axée sur l'acculturation à toutes les applications des institutions. L'État prévoit de déployer 2 000 Maisons France services d'ici 2022. Il s'en crée un peu partout autour : à Istres, à Port-Saint-Louis-du-Rhône et à Vitrolles.

Je voulais rajouter aussi que l'on est dans la continuité du gouvernement précédent qui, par le biais de sa ministre du numérique (*Secrétaire d'État chargée du Numérique et de l'Innovation*), Axelle LEMAIRE, avait fait valider la médiation numérique comme un métier à part entière, comme un nouveau métier essentiel.

C'est l'occasion de rappeler que Miramas, dès 2008, a été la première ville de l'ouest de l'Étang de Berre à se doter d'un espace public numérique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et l'une des premières du département, également.

Le chiffre officiel : aujourd'hui, 18 % de nos concitoyens se disent en difficulté pour accomplir leurs démarches administratives en ligne et ont besoin d'être aidés pour ce travail. À Miramas, ce chiffre est peut-être plus important qu'ailleurs. On parlait de fracture numérique dans les années 90. Maintenant, il s'agit de parler d'illectronisme et d'inclusion numérique.

Ce qui est important, c'est de rajouter qu'il ne s'agit pas, dans la Maison France services, de se substituer aux institutions telles que la CAF (Caisse d'allocations familiales) ou Pôle Emploi, mais bien d'agir en collaboration à travers un comité de pilotage. L'ambition est de gérer l'urgence pour nos concitoyens, mais aussi de les former et de leur donner de l'autonomie pour le long terme.

En ce sens, la Maison France Services de Miramas est déjà complémentaire et associée aux autres lieux de médiation numérique : un dispositif intercommunal, les centres sociaux, l'écrivain public, la médiathèque. Ce sont des lieux où l'on offre un temps administratif plus long, et peut-être plus personnalisé, donc important comme complément.

Dans l'idée de « France Services », il s'agit aussi, à court terme, de déployer des ateliers d'initiation à des techniques simples. Ce sont des choses qui existent déjà et qui sont mises en place à Miramas : à la MIP (Maison de l'innovation et du partage), dans les foyers Adoma, les centres sociaux, à la MDE (Maison de l'emploi). Nous avons vu récemment des formules itinérantes très innovantes déclenchées par la Mission locale, par le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et par Unis-Cité où l'on a des agents qui se déplacent, qui vont directement au contact du public.

Tout cela pour dire qu'il y a un maillage extrêmement précis en médiation numérique sur la Commune, qu'il serait très intéressant de valoriser une prochaine fois. Puisqu'en tout cas, à ce niveau-là, les choses se réorganisent de manière très positive.

Que dire de plus ? Si ce n'est que vous n'avez plus que quelques heures pour faire votre déclaration d'impôts.

*Rires dans la salle.*

**Monsieur le MAIRE.**- C'est bien de nous le rappeler, à tous. Heureusement que j'ai quelqu'un à la maison qui s'occupe de cela.

**Un intervenant.**- C'est jusqu'au 26 mai, c'est aujourd'hui.

**Monsieur le MAIRE.**- Le 26 mai. Revenons au sujet.

Il s'agit – et c'est vraiment le plus important, pour l'ensemble des conseillers – au travers de cette Maison France Services qui sera labellisée le 21 juillet 2021 — il n'y a pas énormément de gens qui l'on fait, dans le secteur —, de nous permettre effectivement d'avoir des services à la population dans un même lieu.

Il est vrai que vous auriez pu commencer par dire que la Maison des services, nous l'avons faite avant même que l'État ne décide de le faire. Nous avons déjà fait ce grand bâtiment en face de *Carrefour Market*, dans lequel il y a la Mission locale, Pôle Emploi, la Maison des Solidarités, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le PLIE... Enfin, il y a tout un tas de services qui sont unifiés, ce qui permet aux gens de ne pas se rendre dans différents lieux, mais plutôt dans un seul et même lieu pour avoir des réponses.

Là, nous aurons la possibilité d'avoir d'autres réponses, tant dans le domaine de la fiscalité, dans le domaine des retraites, etc. Ainsi qu'un sujet auquel je m'intéresse beaucoup avec Monsieur Hatab JELASSI, le domaine de la Justice. Le ministère de la Justice a signé cet accord sur les Maisons France Services. Vous avez parlé tout à l'heure d'inclusion numérique qui est absolument essentielle. J'aimerais bien qu'il y ait aussi, dans cette Maison France Services, un déplacement de la Justice sur la Ville, notamment sur les plaintes, sur le suivi des personnes, des victimes, notamment sur les rappels, qu'il n'y ait pas du rappel au droit, mais du suivi... Nous allons discuter avec le Parquet d'Aix-en-Provence pour savoir comment il y aura une présence du monde judiciaire sur la Ville. C'est très important, parce que plus on rapproche le lieu de décision, mieux c'est pour la population et moins les gens se sentent isolés par rapport à l'ensemble des services publics.

Voilà ce que nous voulions vous dire. Madame CONTÉ, je vous remercie de faire ce rapport. Je remercie également Madame CHAYOT d'y avoir largement participé, ainsi que l'ensemble des élus.

Je termine en disant qu'il nous est demandé d'approuver la création d'une Maison France Services au sein de la Maison des services sur la commune de Miramas, de confier au CCAS le portage du dispositif, puisque le CCAS est au cœur, déjà, de la Maison des services que nous avons faite et de m'autoriser à signer les délibérations y afférant.

Y a-t-il des commentaires ? J'imagine que tout le monde est d'accord, là-dessus. Nous pouvons donc passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

Je remercie tous les membres de cette noble assemblée.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »

+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 02 - ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DE TECHNICIEN POUR ASSURER L'ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ AU SEIN DU SERVICE AMÉNAGEMENT**

Rapporteur : Monsieur Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.** – Très bien. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 « Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 03 - RECRUTEMENT DE PERSONNELS VACATAIRES POUR LE CENTRE DE DÉPISTAGE AINSI QUE LE CENTRE DE VACCINATION COVID-19 DE LA VILLE DE MIRAMAS**

Rapporteur : Madame Fernande REYNAUD

*Madame Fernande REYNAUD procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Madame Fernande REYNAUD.

Pour chacun d'entre vous, il s'agit, en fait, de se préparer pour deux choses : la première étant que nous aurons probablement une augmentation du volume de vaccinations. Ce qui engendre, bien sûr, un peu plus de personnel. Or nous avons déjà beaucoup pioché dans les services de la Ville, ce qui fait que nous ne pouvons pas déshabiller totalement les services de la Ville.

Deuxièmement, nous rentrons dans une période de « pré-vacances », ce qui veut dire qu'il y a des agents qui, aujourd'hui, sont ou vont devoir partir en vacances. Je ne pourrai pas forcément les remplacer. Pour éviter toute rupture, on vote, au Conseil Municipal, une enveloppe, un nombre de postes. En espérant que nous ne l'utiliserons pas. Mais en le faisant, nous préparons le cas où nous serions obligés d'augmenter, puisque nous avons encore deux rangées de *boxes*. C'est cela ? Je me tourne vers Monsieur Bernard CHAYOT. Ce sont deux rangées de *boxes* qui peuvent être alimentées par des infirmiers, mais qui nécessiteront évidemment beaucoup plus de personnel administratif.

Car, si le centre de vaccination de Miramas fonctionne bien, c'est parce qu'il y a un modèle d'organisation qui est extrêmement performant, mais qui nécessite beaucoup de monde pour qu'il y ait une fluidité, et surtout, pour qu'il n'y ait jamais d'erreur dans le vaccin, dans l'instrument technique qui rentre les données, pour qu'il y ait une traçabilité, pour que l'on



sache que telle personne a son rendez-vous après... C'est toute une mécanique, pour ceux qui y sont allés, qui ont pu le voir.

Voilà pourquoi nous vous proposons de voter cette enveloppe en attendant, peut-être en juillet, le moment où nous serons obligés de recruter à l'extérieur. Tout le monde a-t-il bien compris ? Nous pouvons donc passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 « Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 04 - CHANGEMENT D'AFFECTATION DU LOGEMENT DE FONCTION N° 3 DU GROUPE SCOLAIRE MAILLE 3**

Rapporteur : Monsieur Christian PEYRO

*Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, merci. Maintenant, quand il y a des logements de fonction, nous devons forcément les passer, comme nous le faisons toujours, au Conseil Municipal. C'est une réaffectation d'un logement à la Maille 3, qui est en fait pour Paul Cézanne.

Est-ce que tout le monde a suivi ? Pas de problème ? Je peux passer au vote ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 05 — APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL  
À TITRE ONÉREUX AUPRÈS DE L'ASSOCIATION FOOTBALL CLUB MIRAMAS —  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Éric MARCHESI

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 06 — DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 — EXERCICE 2021 - BUDGET SPIC FUNÉRAIRE  
MUNICIPAL - VILLE DE MIRAMAS**

Rapporteur : Monsieur Christian PEYRO

*Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.** – C'est un ajustement budgétaire. Y a-t-il des questions ?  
Pas de question. Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Trois abstentions, c'est ça ? Trois abstentions au fond.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTIONS: 3**

(2 « Le Renouveau pour Miramas » + 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**VILLE D'AVENIR**

**N° 07 - MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LES SÉJOURS D'ÉTÉ 2021**

**Rapporteur** : Madame Margarita ACKE

*Madame Margarita ACKE procède à la lecture du rapport.*

**Madame Margarita ACKE** - À titre d'information, nous pouvons nous comparer à deux autres villes comme Martigues et Istres, par exemple. Les tarifications, à durée égale, c'est-à-dire des séjours de 2 semaines, y restent supérieures. À Martigues : entre 207 et 242 euros par enfant. Sur Istres, c'est en moyenne 192 euros. À Miramas, nous avons des tarifs « mini » de 93 euros. Dans la tranche qui concerne le plus de familles, c'est-à-dire la tranche B, nous avons des tarifications entre 124 et 161 euros par enfant.

Cela permet à beaucoup d'enfants de partir dans des conditions sanitaires très respectées - les prestataires sont très sérieux là-dessus -, dans des cadres magnifiques et des prestations de qualité. Les séjours sont proposés en juillet et en août pour une période, je le rappelle, de 2 semaines.

Rappelons aussi la prise en charge de la CAF, qui est de 50 à 70 % du séjour.

*Madame Margarita ACKE poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien, Madame. Beaucoup d'enfants, de nos familles miramasséennes, pourront partir en vacances. La Ville y participe activement, peut-être quelquefois plus qu'ailleurs.

Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 08 - ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 86-2020 DU 24 JUIN 2020 RELATIVE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS ET APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**

Rapporteur : Madame Margarita ACKE

*Madame Margarita ACKE procède à la lecture du rapport.*

**Madame Margarita ACKE.**– À la demande des familles, nous avons fait cette enquête pour connaître les besoins en matière d'accueil du soir. Au vu des modifications des horaires de travail et des besoins réels des familles dans leurs nouveaux plannings hebdomadaires.

*Madame Margarita ACKE poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Un plus pour les familles, à leur demande. Nous suivons leurs conseils. C'est ça, la démocratie participative.

**Madame Margarita ACKE.**– Exactement.

**Monsieur le MAIRE.**- Je vous remercie. Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 « Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 09 - ANNULLATION DE LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACCORDÉE AU TITRE DE L'ANNÉE 2021 À L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DE MIRAMAS DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « RACINO E JITELLO »**

Rapporteur : Madame Christiane LEYDER

*Madame Christiane LEYDER procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Oui. Il a été impossible de l'organiser. C'est pour cela que la Présidente de l'OT (Office de tourisme), Madame Magali NICOLAS, et le Conseil Municipal, nous avons considéré que nous ne pouvions pas organiser une fête à laquelle, évidemment, les gens n'assisteraient pas. Nous ne financerons pas ce projet cette année, mais j'espère bien que l'année prochaine, nous aurons une très belle fête.

**Mme Christiane LEYDER.**- Nous l'espérons aussi.

**Monsieur le MAIRE.**- Cela fait quand même deux fois que c'est annulé. Cela fait beaucoup. Avez-vous des questions particulières ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 « Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Vous saluerez l'Office de tourisme, pour nous tous, de l'excellent travail qu'ils font avec nous.

**N° 10 - REPORT DU PROJET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN GIONO INTITULÉ « SÉJOUR À BIABAUX – CULTURE CITOYENNETÉ » – MAINTIEN DE LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACCORDÉE PAR DÉLIBÉRATION N° 200-2020 DU 25 NOVEMBRE 2020**

**Rapporteur :** Madame Monique TRINQUET

*Madame Monique TRINQUET procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Pas de commentaire particulier. Avant de passer au vote, j'aimerais que vous embrassiez quelqu'un qui vous est cher, et à moi aussi, c'est votre papa. Je sais qu'il est hospitalisé et j'attends des nouvelles de votre part.

Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 11 — ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT — RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION GOLF MIRAMAS PROVENCE ET LA RÉGIE DU GOLF OUEST PROVENCE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur :** Madame Nadia ALI

**Madame Nadia ALI.** – Il s’agit du renouvellement de la convention de partenariat avec l’association Golf Miramas Provence et la régie du Golf Ouest Provence Miramas.

Ce partenariat de l’Office municipal des Sports avec l’association Golf Miramas Provence et la régie du Golf Ouest Provence Miramas a été labellisé en 2017 dans le cadre de « Marseille, capitale européenne du sport ». Il faut savoir qu’il s’agit de l’unique école en France qui est soutenue par la Fédération française de golf et son Président.

*Madame Nadia ALI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.** – Merci beaucoup. Y a-t-il des commentaires particuliers, sur le golf ? Non. Nous pouvons passer au vote.

*En l’absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**VILLE OPÉRATIONNELLE**

**N° 12 - SORTIE DE L’INVENTAIRE D’UN VÉHICULE ACCIDENTÉ**

**Rapporteur :** Madame Géraldine BUTI

*Madame Géraldine BUTI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci beaucoup. Vous êtes activement soutenue par Monsieur Thierry QUÉRÉ, que je vois plongé dans la délibération, qui est pour le recyclage de tout, y compris des moteurs de voiture.

Nous pouvons passer au vote, il n’y a pas d’intervention ? Qui est contre ? Qui s’abstient ? À l’unanimité. Zéro déchet, zéro gaspillage !

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**VILLE DURABLE**

**N° 13 - POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMMATION 2021 – FONCTIONNEMENT**

Rapporteur : Madame Martine ARFI

*Madame Martine ARFI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci beaucoup. Y a-t-il des interventions ? Pas d'intervention. Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Trois. Le reste, à l'unanimité.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTIONS: 3**

(2 « Le Renouveau pour Miramas » + 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**N° 14 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION ANONYMAL DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT AUDIO-VISUEL DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN MAILLE 1/MERCURE**



Rapporteur : Madame Martine ARFI

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Merci beaucoup. La mémoire, c'est important, surtout que nous allons rénover de fond en comble un secteur en remixant, en rénovant, etc. C'est un très gros projet. Je vous félicite aussi de la venue de la Ministre. Cela s'est très bien passé et, en plus, nous attendons « du sonnante et du trébuchant ». C'est surtout quand il y aura le sonnante et le trébuchant, que je pourrai dire que cela s'est bien passé !

*Rires dans la salle.*

Mais ne le répétez pas trop fort. *A priori*, cela se présente bien sur la cité éducative et cela se présente bien aussi sur les autres projets qui les ont intéressés. Voilà une bonne chose, Madame ARFI.

Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote.

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »

+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N°15 - APPROBATION DE L'AVENANT N° 2 À LA CONVENTION CADRE DES CENTRES SOCIAUX ET SON SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 2018/2021 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Madame Martine ARFI

*Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 16 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE VERSAILLES MARSEILLE ET LA VILLE DE MIRAMAS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Thierry QUÉRÉ

**Monsieur le MAIRE.**- OK. Cela fait la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> génération, je ne me souviens plus, que nous suivons. C'est toujours une chance de les avoir avec nous. Ils nous font évoluer. D'ailleurs, beaucoup d'espaces de la Ville portent leur « griffe » et leurs remarques.

Y a-t-il des commentaires sur ce travail que nous faisons avec l'École nationale supérieure de paysage Versailles Marseille ? Non. Nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 17 - ACQUISITION À TITRE ONÉREUX DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION BB N° 18 SISE LIEU-DIT LA CÔTE À MIRAMAS LE VIEUX APPARTENANT À MONSIEUR BAUER**

Rapporteur : Monsieur Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur Olivier JULIEN.**- Vous avez en pièce jointe les parcelles qui nous appartiennent déjà sous Miramas-le-Vieux, au nord et à l'est de la Commune.

**Monsieur le MAIRE.** – Très bien. Y a-t-il des commentaires particuliers ? Pas de commentaire. Nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 18 - CESSION À TITRE ONÉREUX DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AH N° 36  
SISE RUE DES PAYS-BAS ZAC DES MOLIÈRES AU PROFIT DE LA SCI SCAB**

Rapporteur : Monsieur Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci. C'est pour aider les entreprises locales. Elle va donc s'étendre. On aurait pu mettre 10 000 euros, cela faisait un compte plus rond. Mais bon, ce sont les Domaines (*France Domaine*). Ils nous interdisent de mettre 100 euros de plus.

**Monsieur Olivier JULIEN.**- Ce sont les Domaines.

**Monsieur le MAIRE.**- Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 19 - MISE EN VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AH N° 99 SISE 32  
AVENUE DU ROYAUME-UNI ZAC DES MOLIÈRES**

Rapporteur : Monsieur Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à la lecture du rapport.*

*Les échanges se poursuivent hors compte rendu.*

**Monsieur le MAIRE**.- Pas de question ? Je passe au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Nous sommes tous d'accord.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**N° 20 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
AU TITRE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT  
(CDDA) 2018-2020 – VOTE DÉFINITIF DE LA TRANCHE 2020**

Rapporteur : Monsieur Gérald GUILLEMONT

*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Tout le monde a compris, il n'y a pas besoin d'y revenir. Cela fait partie - je sais que c'est d'actualité au Conseil départemental - des aides du Département aux collectivités locales. C'est un beau contrat.

Y a-t-il des questions ? Pas de question.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »  
+ 1 « Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**VILLE À VIVRE**

**N° 21 - CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT AU TITRE DE 2021**

**Rapporteur :** Monsieur Jacques BAUDOUX

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Le rapport est très positif. Entre ce que nous payons au titre de cotisations et ce que nos familles miramasséennes reçoivent, je crois qu'il y a plus de 80 000 euros d'aides.

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Nous n'avons pas encore les chiffres de 2020 pour la Commune, mais, déjà en 2019, 79 familles ont perçu une aide financière pour permettre un accès à un logement, ce qui représente une somme 67 855 euros.

Douze familles ont bénéficié d'une aide financière relative aux impayés locatifs, ce qui correspond à une somme de 16 315 euros.

Soit une somme totale de 84 170 euros versée par la Métropole au titre du logement.

Quatre-vingt dossiers ont reçu un avis favorable, pour un montant de 22 645 euros.

**Monsieur le MAIRE.**- Sur les dettes d'électricité, est-ce bien cela ?

**Monsieur Jacques BAUDOUX.**- Oui. « Distributeurs d'énergie », effectivement.

Concernant l'eau, 28 ménages ont bénéficié d'une aide, suites à des impayés d'eau, pour un montant de 4 131 euros.

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien. Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Je vous remercie.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR: 33**

(30 « Pour Miramas » + 2 « Le Renouveau pour Miramas »

+ 1 «Nicolas-Franck CHALENDAR »)

**CONTRE: 0**

**ABSTENTION: 0**

**C/ LISTE DES DÉCISIONS**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période du 16 mars au 10 mai 2021.*

**D/ LISTE DES MARCHÉS**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil municipal.*

**Monsieur le MAIRE.** - Nous avons eu un Conseil Municipal court, mais fort, avec des choses importantes.

Je vous souhaite une excellente soirée. Nous nous retrouverons probablement lors d'un Conseil Municipal, au 1<sup>er</sup> juillet 2021 ou dans ces eaux-là, nous ne le savons pas encore. Et puis, ensuite, nous prendrons tous des vacances bien méritées, sans le masque, sans la chemise. Enfin, nous l'espérons tous.

Bonne soirée à tous !

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.*

**Monsieur le MAIRE**

**Frédéric VIGOUROUX**



**La Secrétaire de séance**

**Laëtitia DEFFOBIS**

